

DEC121018DR17

Décision portant nomination de Irène
Campistron
assistante de prévention dans une unité du
CNRS

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°6283, intitulée Institut des Molécules et Matériaux du Mans, dont le directeur est Jean-Marc Greneche ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 21 mars 2008 ;

Considérant que Mme Irène Campistron a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation Régionale Bretagne - Pays de la Loire du CNRS du 17 novembre 2004 au 19 novembre 2004 et du 19 janvier 2005 au 21 janvier 2005 ;

DECIDE :

Article 1 : Mme Irène Campistron, Ingénieure d'études hors classe, est nommée assistante de prévention dans l'unité du CNRS n°6283 , à compter du 01 janvier 2012.

Mme Irène Campistron exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Irène Campistron est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait au Mans, le 09 mars 2012

Le directeur de l'unité

Jean-Marc Greneche

Visa du délégué régional du CNRS

André Quinquis

Visa du président de l'Université du Maine

Yves Guillotin